

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2007

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON - (n° 175)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 76

présenté par
M. Gosselin-----
ARTICLE 27

Dans l'alinéa 5 de cet article, substituer aux mots :

« du droit »,

les mots :

« des droits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

(Article L. 716-14 du code de la propriété intellectuelle).

Amendement rédactionnel.